

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FranceAgriMer au Sitevi du 28 au 30 novembre 2017 à Montpellier : informer et accompagner les professionnels des filières vin et fruits et légumes

FranceAgriMer, établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, sera présent au Sitevi, salon international dédié aux filières vin, fruits et légumes et oléicole, qui se tiendra du 28 au 30 novembre 2017 au Parc des expositions de Montpellier. À l'occasion de sa participation au Sitevi, salon de référence mondiale en termes de matériels, équipements et services, qui fête cette année sa 40^e édition, FranceAgriMer privilégie l'information et les échanges avec les acteurs des filières vin et fruits et légumes par une présence permanente d'experts sur son stand et l'organisation de conférences.

Le stand de FranceAgriMer : un espace d'information pour les acteurs des filières

Interlocuteur privilégié pour toutes les filières agricoles et l'ensemble des professionnels, FranceAgriMer vous donne rendez-vous sur son stand (hall A6, stand B023) durant les trois jours du salon. Experts, techniciens, gestionnaires des différentes mesures – du siège et du service territorial Occitanie de FranceAgriMer – seront présents pour informer les professionnels, répondre à leurs questions, les accompagner dans leurs démarches et expliquer l'ensemble des aides gérées par l'établissement.

Les conférences de FranceAgriMer : deux grands rendez-vous pour informer les professionnels

La restructuration du vignoble

Présentation des évolutions 2017/18 : un nouveau dispositif dès l'automne 2017

Mardi 28 novembre 2017 de 14h00 à 15h30 (Forum, hall B5, salle B). Accès libre.

L'évolution de la réglementation concernant les programmes nationaux en 2016 a conduit à modifier en profondeur le dispositif de restructuration et de reconversion du vignoble, notamment :

- dépôt des dossiers en deux phases : un dépôt de demande d'aide et un dépôt de demande de paiement ;
- renforcement des contrôles préalables à l'action de restructuration (notamment pour l'irrigation sur vieilles vignes, il y aura une obligation de contrôle sur place avant installation de l'irrigation) ;
- nouvelle définition d'opération et d'action à mettre en œuvre ;
- règles de modifications de programme redéfinies.

Cette conférence vise à expliquer le nouveau dispositif et les points d'attention majeurs pour les professionnels.

Intervenant : Anne Haller, déléguée pour les filières viticole et cidricole à FranceAgriMer

Investissements dans les chais et développement des dépenses environnementales

Présentation de l'appel à projets 2018

Mercredi 29 novembre 2017 de 16h00 à 17h30 (Forum, hall B5, salle B). Accès libre.

L'évolution de la réglementation concernant les programmes nationaux en 2016 a conduit à modifier le dispositif de soutien aux investissements des entreprises, avec la mise en place de règles de priorisation des dossiers. Les dépenses en faveur de l'environnement sont prioritaires dans ce dispositif. Cette conférence proposera un bilan de l'appel à projet 2016 et présentera les principales orientations de l'appel à projet 2018

Intervenant : Anne Haller, déléguée pour les filières viticole et cidricole à FranceAgriMer

Autre rendez-vous à noter : Jérôme Despey, président du conseil spécialisé « Vins » de FranceAgriMer tiendra une conférence de presse le **mercredi 29 novembre 2017 à 11h00** (en salle de presse du Sitevi, hall A2, 1^{er} étage) sur les grands sujets d'actualité de la filière viticole.

Inscriptions auprès de laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr

Service de presse FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr